

Il est presque impossible de dire tous les péchés que fait commettre la paresse, car la paresse est la mère de tous les vices.

69. Q. Quels préservatifs doit-on employer contre les tentations ?

R. Les *préservatifs* à employer contre les *tentations* sont : 1. la prière et les sacrements ; 2. la *vigilance* et la *fuite des occasions* surtout des *mauvaises compagnies*.

—Les tentations sont des mouvements intérieurs qui nous portent à faire le mal. Les tentations ne sont pas des péchés, mais on commet le péché si l'on obéit à ces mouvements qui nous portent à faire le mal.

Par préservatifs il faut entendre les moyens de ne pas obéir aux tentations, c'est-à-dire aux mouvements de notre mauvaise nature ou aux mauvais conseils du démon.

La vigilance, c'est le soin que l'on prend d'éviter ce qui est mal, la surveillance que l'on exerce sur soi-même pour repousser tout ce qui est péché.

Fuir les occasions c'est s'éloigner des personnes ou des lieux qui nous portent à offenser Dieu, c'est aussi ne pas faire ou ne pas dire ce qui, sans être péché, pourrait cependant nous entraîner au péché.

On appelle mauvaises compagnies, la fréquentation des méchants.